

PRÉAVIS DE GRÈVE

POUR LA JOURNÉE DU MARDI 1^{er} DÉCEMBRE 2020

Les organisations syndicales SSP-Vaud, SUD et SYNA-Vd, ainsi que les organisations professionnelles Avenir Social, APEMS et ASE-Vd ne cessent de dénoncer les inacceptables inégalités salariales entre les secteurs public et parapublic de la santé et de revendiquer l'amélioration des conditions de travail pour le personnel du secteur parapublic de la santé.

Le présent préavis de grève est déposé par les organisations syndicales et professionnelles signataires de la CCT-Santé pour l'ensemble des personnels travaillant dans les services et établissements du secteur sanitaire parapublic vaudois avec pour objectif la poursuite du processus de concrétisation des revalorisations salariales prévues par le protocole d'accord du 4 décembre 2019, à savoir :

- Les travailleuses et travailleurs des EMS, des Hôpitaux régionaux, des soins à domicile, des entités soumises à la CCT-SAN et les organisations syndicales et professionnelles qui les représentent somment les employeurs membres des faïtières patronales HEVIVA, FEDEREMS, FHV, AVASAD, ainsi que les employeurs soumis à la CCT-SAN non membres d'une des associations patronales signataires de ladite CCT, de mettre en œuvre le processus de « convergence » prévu par le protocole d'accord du 4.12.2019 et d'appliquer pleinement et entièrement la grille salariale de la Convention collective de travail de l'Hôpital Riviera-Chablais (CCT-HRC) en tenant compte de l'ancienneté (années de pratique), des responsabilités prises ou octroyées, de la formation continue et des formations certifiantes pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du secteur sanitaire parapublic, et d'octroyer les revalorisations salariales concomitantes.
- Les travailleuses et travailleurs des EMS, des Hôpitaux régionaux, des soins à domicile, des entités soumises à la CCT-SAN et les organisations syndicales et professionnelles qui les représentent revendiquent l'octroi d'une prime COVID en faveur des différentes catégories de personnel fortement engagées durant la crise sanitaire en reconnaissance de la pénibilité et des risques pris lors des semaines de pandémie.
- Les organisations syndicales et professionnelles signataires de la CCT-SAN revendiquent, Pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs des parties non signataires soumises à la CCT, l'application, au plus tard au 1^{er} janvier 2021, du mécanisme de bascule dans la grille salariale de la CCT-HRC, selon les modalités prévues par le protocole d'accord du 4.12.2019, et l'octroi des améliorations salariales correspondantes.
- Les organisations syndicales et professionnelles signataires de la CCT-SAN revendiquent, conformément aux engagements pris dans le cadre du protocole d'accord du 4.12.2019, l'application d'un système de passage à une classe supérieure après 10 ans d'activité dans la fonction (cliquet-bascule) pour certaines fonctions (notamment les fonctions ES-HES et CFC), ainsi que l'octroi des revalorisations salariales y relatives.

PRÉAVIS DE GRÈVE

Pour l'augmentation des salaires du personnel du secteur parapublic de la santé vaudois et l'octroi d'une prime COVID

Même patient-e-s = Même travail = Même salaire!

Type d'établissement (EMS – CMS – HÔPITAUX FHV - AUTRE) : _____

Les travailleurs et travailleuses soussigné.e.s soutiennent le lancement du préavis de grève pour le 1er décembre 2020

NOM	PRÉNOM	FONCTION	Adresse Email	SIGNATURE

Les préavis de grève sont remis uniquement aux organisations syndicales et professionnelles

Préavis à retourner (même incomplet) à l'une des adresses ci-dessous avant le 15 novembre 2020

Par la poste : SSP Vaud
Av. Ruchonnet 45
CP 1324
1001 Lausanne

Féd. Syndicale SUD
Pl. Chauderon 5
1003 Lausanne

Syna Vaud
Rue du Valentin 18
1004 Lausanne

Par courriel : vaud@ssp-vpod.ch

info@sud-vd.ch

vaud@syna.ch